

# Prêt d'honneur croissance

## INITIATIVE VAL DE LORRAINE

### Présentation du dispositif

A travers le prêt d'honneur croissance, l'intervention de la plateforme permet :

- un renforcement des fonds propres,
- une meilleure identification du moment et des besoins du démarrage de l'activité
- un apport de confiance pour les financeurs lié au mode de décision d'attribution du prêt d'honneur et à l'accompagnement qui en découle.

Le prêt d'honneur croissance ne nécessite pas d'apport personnel supplémentaire du créateur, même s'il peut être appréciable dans le cadre de l'équilibre du plan de financement.

### Conditions d'attribution

#### A qui s'adresse le dispositif ?

##### — Entreprises éligibles

Sont éligibles les entreprises de plus de 12 mois. L'entreprise doit être en possession d'une situation comptable détaillée.

Le siège social de l'entreprise doit être situé sur le territoire de la plateforme.

Le ou les bénéficiaires du prêt d'honneur doivent être dirigeant d'entreprise et détenir le contrôle effectif de l'entreprise pendant la durée de remboursement du prêt, que cela soit directement ou au travers d'une personne morale.

#### Quelles sont les particularités ?

##### — Entreprises inéligibles

Secteurs d'activité exclus :

- activités d'intermédiation financière (NAF : K64 sauf 64.2 pour les rachats d'entreprises)
- agences immobilières (NAF : 6831Z), des activités de promotion et de locations immobilières (NAF : Section L 68.1, L 68.2 et F 41.1) à l'exception des SCI finançant des acquisitions immobilières destinées à être louées à une entreprise dont des associés sont également associés dans le capital de la SCI,
- activités relevant de l'article 35 du Code Général des impôts.

### Montant de l'aide

#### De quel type d'aide s'agit-il ?

Le montant de l'avance est compris entre 2 000 € et 20 000 € au maximum.

## Pour quelle durée ?

Durée de remboursement : 60 mois maximum (différé inclus)

---

## Informations pratiques

### Quelle démarche à suivre ?

— Après de quel organisme

Les demandes de prêt son à faire à Initiative Val de Lorraine.

---

## Critères complémentaires

- Publics visés par le dispositif
  - > Dirigeant

---

## Organisme

### INITIATIVE VAL DE LORRAINE

- Carep1  
136 Boulevard de Finlande  
54340 POMPEY  
Téléphone : 03 83 49 47 90